

# **Avis de concertation préalable**

## **relative à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial sur le territoire du SICOVAL**

En application de l'article R123-11, L 121-16 du Code de l'Environnement :

### **Objet de la concertation :**

Par délibération N° S201611015 du 7 novembre 2016 (consultable sur le site [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr)), le Conseil de Communauté a voté l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Les objectifs de ce Plan Climat Air Energie Territorial sont de faire évoluer ensemble notre territoire afin d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter, de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et de développer les énergies renouvelables.

Pour permettre la participation de tous les acteurs à l'élaboration de ce PCAET, une concertation préalable est organisée.

### **Durée :**

La concertation se déroulera du **26 Mars 2018** au **21 Mai 2018**.

### **Modalités :**

Pendant toute la durée de la concertation, le public peut faire part de ses propositions, commentaires, idées, observations soit :

- **lors de la « Rencontre des acteurs » organisée le vendredi 6 Avril 2018** dans les locaux du SICOVAL - Bâtiment Astel – Parc de la Balme- 31450 Belberaud
- **en complétant le questionnaire en ligne sur le site internet de la communauté d'agglomération [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr)**
- **par courrier** : service écologie territorial et énergie - 65 rue du chêne vert - 31670 Labège
- **par mail** : [planclimat@sicoval.fr](mailto:planclimat@sicoval.fr)

### **Bilan de la concertation :**

Un bilan de la concertation sera réalisé par l'équipe projet à l'issue de celle-ci. Il sera consultable par voie dématérialisée sur le site internet de la Communauté d'agglomération [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr).